L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 7 JANVIER 1883. Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

Commencé le 31 déc.

LE MARIAGE DU LIEUTENANT.

—PAR—

ADOLPHE ADERER.

II—Suite.

—Monsieur, lui dit-elle, mon père et mon école m'ont tant parlé de vous, que vous n'êtes pas pour moi un étranger. Nous sommes deux exilés que rapprochera le malheur de leur commune patrie. Vous l'avez bien servie, vous la servirez encore, et peut-être le sort se lassera-t-il de nous frapper.

Elle lui tendit la main que Roger serra avec déférence. La connaissance était faite : dès ce moment ils furent unis par une douce et franche cordialité.

La maison du receveur était précédée d'un petit jardin ; mais ce jardin resserré entre la route qui longe la rivière et le rocher à pic où se dresse la citadelle était humide et froid pour un courtisan-cent.

Ses amis le conduisirent d'abord sur l'esplanade du château où une rangée circulaire de vieux ormes laisse passer sous les hautes branches l'air et le soleil. D'un observatoire, ils voyaient à leurs pieds les toits des maisons disposés en étage sur la pente de la colline et, dans un lointain bleuâtre, les coteaux couverts de bois qui décrivaient la France à leurs regards.

Chemin de ces promenades, pleines d'un charme mélancolique, apportait à Roger de nouvelles forces. Il voulut voir le château, que ses hôtes lui vantaient comme un ouvrage d'admirable architecture militaire. Un ancien sergent, vieux débris de la guerre de l'Indépendance, en formait toute la garnison. Il montra à nos visiteurs le triple étage de batteries élevées par Vauban, le vieux burg avec ses embrasures crénelées dans le roc, dont on éclaire la profondeur en y jetant des papiers allumés, le puits qui descend jusqu'au niveau de la rivière, l'escalier vermoulu où le gregnard, plus jeune de vingt ans, avait reçu dans ses bras la reine de Hollande, et l'embrasure percée dans la pierre d'où ce fut qu'on appelle le fauteuil de Godefroy.

C'est là, si l'on en croit la chronique, que Godefroy venait s'asseoir avec son aide-de-camp pour observer l'ennemi. Le receveur connaissait toutes ces histoires, mais il les écoutait avec une complaisance patriotique ; Roger ne parut pas en douter. En revenant, ils passèrent devant un long bâtiment, assez semblable à une caserne.

Un soldat en pantalon rouge et le bras en écharpe, qui était assis près de la porte, se leva à son approche et lui fit le salut militaire. C'était un des survivants de sa compagnie. Roger entra ; il vit dans une vaste salle, couchés sur des lits de camps ou accroupis le long des murs une trentaine de blessés français.

Une larme monta à sa paupière. De jour-là, il rentra à la maison plus triste que de coutume.

Ses hôtes ne négligeaient rien pour le distraire. Ils l'emmenaient dans les bois du côté de la frontière française, comme pour lui faire respirer l'air de la patrie.

Quoique le lieutenant eût quitté son uniforme, et qu'il portât un costume sombre fabriqué par un tailleur de l'endroit, ils n'osaient s'aventurer bien loin. Les incommodes douaniers avaient été relevés par des gendarmes prussiens qui certainement tout homme aux allures suspectes.

Ils n'auraient pas manqué de reconnaître dans le convalescent un échappé de la catastrophe et ne seraient fait une joie de l'envoyer achever sa guérison à Spandau ou dans quelque autre place de l'Allemagne. Cette perspective ne souriait guère à Roger. Quant à Jeanne, qu'il accompagnait toujours dans ces excursions avec sa petite cousine, la prudence qu'elle ne cessait de recommander qu'elle servir d'indice de ses sentiments.

Un arrivait vers la fin d'octobre. Ce mot est généralement beau dans les Ardennes. Cet automne le ciel ne s'était pas obscurci une seule fois. Chaque matin la Meuse glissait le long de rochers d'une dorure blanchâtre, qui avait le présage sûr d'une belle journée.

Le soleil perçait sans peine les légers brouillards dont les débris disparaissaient le long des pentes, pareils à des flocons de laine, en s'accrochant aux branches des arbres. Aussi les exilés profitaient-ils de ces derniers sourires de l'été.

Leur pays-temps favori était la pêche de la truite et la chasse à la grive. Ces instructions du pays sont pour quelques habitants de vraies industries. La truite remonte les torrents qui, sur un lit de cailloux blanc, se hâtent vers la rivière.

Pour mûrir le poisson dans sa fraîcheur, il faut une rare promptitude et une grande adresse du coup d'œil ; seulement on vous serre la main, croyant le venir, il est lancé d'un trait à dix pas devant vous.

Berthe se mouilla plus d'une fois les pieds dans les ruisseaux, mais elle avait la précaution d'ôter son bas et de chausser de petits sabots qui lui permettaient l'entrer dans l'eau sans se blesser.

Elle était si vive, si ardente que rarement elle manquait son coup. La portion raisonnable de la compagnie ne se mettait à l'œuvre que dans les cas difficiles. Elle se contentait d'attendre et de recueillir les truites que l'enfant leur jetait sur le bord et de les étendre dans un panier sur des feuilles de fougères, qui en conservent la fraîcheur.

La chasse à la grive n'était pas moins intéressante, et ici les hommes reprenaient l'avantage. Le soir, ils allaient disposer sur les pièges fixés aux tiges des taillis la baie du sorbier dont la grive est si friande.

Le lendemain, avec le jour, ils revenaient recueillir les captives pendues aux lacets et raidies par le froid du matin. Quand la victime était encore vivante, ils le trouvaient souvent cloué à l'arbre, les ailes étendues, une de ses plumes dans le bec ; se supplice posthume attestait l'esprit fécond d'un garde-forestier. La chasse était presque toujours bonne ; la grive est assez étourdie que gourmande.

Quelquefois, ils arrivaient au moment même où l'oiseau venait de se prendre. Ils se hâtaient alors de desserrer le cric et délaissaient la prisonnière encore vivante.

Jeanne aurait bien voulu lui rendre la liberté, mais son père où son oncle, qui goûtaient fort ce mets délicat, terminaient le débat en étouffant la grive.

Roger n'était pas le temps d'intervenir. Il restrignait au logis, mouillée par la rosée, mais parfumée par le souffle des herbes et pourvue d'un appétit formidable. Stéphie devant le feu clair de la cuisine, ils dévoraient les tartines de beurre et les tasses de café au lait. Margot, la vieille bonne, les comparait, en riant, à des loups affamés.

Cependant les jours se passaient. Roger ne souffrait plus du tout de sa blessure. Jamais il n'était doué d'aussi pareille vigueur. Souvent il partait seul et gravissait la route taillée dans la roche blanchâtre qui conduit au Moulin-à-vent.

Le vieux garde-forestier qui était de garde à la frontière le plongeait dans une rage sourde, dans un désespoir profond. Au retour, il était d'une humeur massacrante. Jeanne le grondait sérieusement de son imprudence. Pourquoi se risquer si bien, quand il n'était pas certainement guéri ? Il pouvait s'égarer, tomber dans une patrouille allemande. Et alors, que deviendrait-il ? Et quelle inquiétude pour ses amis !

On avait appris par les journaux le blocus de Paris, la formation de l'armée de la Loire, la levée en masse. Plusieurs fois Roger avait laissé échapper des mots comme celui-ci : "On se bat en France ... les n's pas d'officiers ... on manque de cadres !" Et il regardait le receveur, il regardait Jeanne, il regardait tout le monde. Il sentait bien que son départ affligerait ces braves gens ; mais maintenant qu'il se portait bien, il se faisait honte à lui-même, en pensant qu'on se battait en France et que lui, il restait oisif, auprès d'un bon feu à faire la partie d'échecs avec le père d'une jeune personne, charmante d'ailleurs, qui lui demandait parfois de l'aider à dévider des écheveaux.

Un soir, les quatre amis étaient rassemblés autour de la cheminée lorsqu'on sonna à la porte, et bientôt après on entendit une voix qui peu nous qui dit :

—Une lettre pour M. Monger.

—Une lettre ! de qui, par Dieu ! ... Décordre de soir ... M. Monger ouvrit précipitamment. Ah! mon Dieu ! Jeanne Jean-Claude de Toulouse est mort ! Il y a déjà ..... oui ..... il y a huit jours ... On m'appelle là-bas. Une succession embrouillée. Ma présence est nécessaire ... Il faut que je parte.

—Et ta parx, père, je pars avec toi !

—Naturellement !

—Et moi, je pars avec vous, dit Roger.

—Et vous me laissez seul ?

—Mon pauvre ami !

—Mais je ne vous laisserai pas partir ; on vous arrêterait à la frontière.

—Peut-être. Avec un guide qui connaît les chemins ...

—Vous y tenez vraiment, Roger ?

—Si j'y tiens !

—Eh ! bon, allez vous coucher ! demain nous en reparlerons.

—Oui, allons nous coucher. Demain Jeanne, nous ferons nos malles de bonne heure.

—Nos malles ! pour traverser la France !

—Eh bien ! nos petits paquets ... nous dans un moucheir !

On sourit, Jeanne fut longtemps à s'endormir. Était-ce le voyage seul qui la préoccupait ?

III

Le lendemain, Jeanne se leva de bonne heure et descendit au jardin.

Comme on était aux premiers jours de novembre, elle s'était enveloppée dans un plaid qui ne découvrait que sa figure légèrement rougie par la fraîcheur du matin. Son père, le receveur et Roger se promenaient déjà dans les allées, frappant du pied le sol dont pour se réchauffer. Le givre collé aux feuilles des plantes vivaces fondait lentement sous les rayons voilés du soleil qui semblait endormi dans le brouillard qui dormait au bois.

—Hé bien ! mon père, quand partons-nous ?

—Le plus tôt possible. Nous étudions justement l'itinéraire que nous devons suivre. Il faut s'attendre, ma chère Jeanne, à un voyage pénible. Nous n'avons pas de chaise de poste à notre disposition. Nous usrons de tout, diligences, chemins de fer, quand il y en aura, patache, charrettes, que sais-je !

—Tant mieux ! la route sera moins monotone.

—Tu en parles à ton aise. J'avoue, moi, que je n'entreprends pas ce voyage sans inquiétude. Encore si j'étais seul ! Mais la fille la plus aimable est un grand embarras en telle occasion.

—Mais il n'est pas de cause de contrariété, mais elle se contente de répondre :

—Vous me laisserez ici ?

—Si tu voulais !

—Avec moi, ma chère Jeanne, et vive la cousine Berthe.

—Mon oncle André, je vous aime, j'aime beaucoup ma cousine, mais je n'ai jamais quitté mon père depuis huit ans et je ne le quitterai pas aujourd'hui. Je veux ma part des périls.

—Tu es une véritable amazone.

—Non, je suis une fille qui aime bien son père ... quand il ne l'aît pas encore embrassé ce matin.

—Tu as, ma foi, raison ; ce maudit voyage dérange toutes mes idées ; et après avoir essuyé les petite giboulées d'après sur sa mousmuche, M. Monger mit le pied sur le front de sa fille, à la racine de son chevreux.

—D'ailleurs, mes ceroes deux à vous protéger, dit Roger.

—Vous partez assez, lieutenant ?

—Je l'espère, mademoiselle. Il est vrai que mon âge et peut-être aussi ma tournure ne conviennent plus de soupons ; mais votre oncle, mon sauveur, mon ami, m'a promis son concours. Il part tout-à-l'heure pour Bruxelles, afin d'obtenir un sauf-conduit qui me permettra de vous accompagner.

—Je ne dépends de rien ; mais je ferai tout ce qui dépendra de moi. J'ai quelques vieux amis au ministère, et j'espère obtenir par leur entremise, ce que je demanderai.

—Et que demanderez-vous, dit Jeanne ?

—Tu verras.

Le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la porte, interrompit la conversation.

—Voici qu'on vient me chercher. Je vous quitte. Faites vos paquets et à demain soir.

Les trois Français conduisirent leur hôte jusqu'à la carriole qui attendait sur la route, devant le perron. C'était une de ces cabriolets à l'usage des notaires ou des médecins de campagne. La caisse, enfoncée entre deux roues, se balançait sur de solides ressorts, et une large capote de cuir qui s'arrondissait par-dessus touchait presque la croupe du cheval.

Elle était attelée d'un petit bidet ardennais, au poil pris, peu élégant, mais dur à la fatigue. Une sorte de paysan, à la face rouge, aux cheveux jaunes, vêtu d'un sarrau tout neuf, faisait claquer son long fouet et mettait en fuite une troupe de moineaux attirés par le crottin qui l'amait sur la route.

Le paysan se couvrit d'un vaste caban dont il rabattit le capuchon sur sa figure, et après avoir adressé un dernier signe d'adieu à ses amis, disparut dans les profondeurs de la capote.

—Allons, Baptiste, en avant !

Le cheval partit, se mit au trot, et bientôt la carriole disparut en tournant de le route.

Tandis que Roger et M. Monger reprenaient leur promenade dans le jardin, Jeanne monte dans sa chambre et commande, comme avait dit le receveur, à faire ses paquets. Elle tira d'un cabinet attenant à l'alcôve une petite valise, bien suffisante, pensait-elle, pour un voyage de huit jours.

De l'armoire en bois blanc, où elle avait serré son trousseau, s'échappa, quand elle l'ouvrit, un frais et discret parfum de poudre d'iris. Pendant les camisoles et les mouchoirs, elle disposait soigneusement une jupe en un coussin, en bon drap de Sedan, toilette peu élégante, mais chaude. Restait le tiroir supérieur, où parmi ses gravates et ses rubans, Jeanne avait serré quelques souvenirs, recueillis dans les promenades qu'elle avait faites avec le lieutenant. C'étaient une pierre de château, un nid de merles, quelques touffes de bruyère, des plumes de pies ou de geaie. Quand elle voulait enfermer ces petits objets dans la valise, elle s'aperçut qu'il n'y avait plus de place. Elle eut beau secouer, changer l'ordre, rien n'y faisait. Elle aurait pu remettre le tout dans le tiroir : aucun de ces souvenirs n'avait de valeur en lui-même.

—C'est dommage, dit-elle tout haut, de laisser tout cela ici. La vieille Margot, après mon départ, en fera du feu ... C'est bien ennuyeux. Il me semble que j'emporte beaucoup de mouchoirs.

Et tout en parlant, elle en retirait une demi douzaine.

Quatre camisoles de nuit ! Je suis folle ! Deux suffiront. Et elle enleva deux camisoles. En continuant ainsi, elle fit un vide dans la valise, et après les avoir bien enveloppées, bien compactées, elle y mit les précieuses reliques, à côté d'un portrait de sa mère qu'elle embrassa à deux reprises avant de refermer la malle.

A ce moment la voix de Margot se fit entendre dans l'escalier.

—Mam'selle Jeanne ... on vous attend pour le déjeuner, entes-vous ?

—Voilà, Margot, je descends.

Le déjeuner, ce jour-là, fut plus rapide que de coutume. Les Français ne savent pas rester à table ; les Belges ne savent pas en sortir. Le rétrocéder partageait les goûts de ses compatriotes. Il considérait l'heure des repas comme un temps de repos et de distraction ; aussi les faisait-il durer longtemps. M. Monger, sa fille et Roger se prélaient à ses habitudes ; mais, restés seuls, ils se montraient plus expéditifs. Aussi Margot ne fut pas très-contente. Une cuisinière aime qu'on dégoute le fruit de son talento.

—Vous savez peut-être bien longtemps sans manger des truites de notre Monsieur, allez, mam'selle Jeanne ... pêtites en.

—Ma foi, je les regretterai, dit M. Monger.

—Et du beurre comme ça ! On n'est pas dans votre pays qu'on en trouve.

—Le fait est qu'il est délicieux.

Les convives ne ménagèrent pas les compliments à Margot ; ils lui brossèrent son café, et quand M. Monger eut bu un grand verre du vieux Schiedam, ils se levèrent pour aller faire une dernière promenade.

Ils traversèrent la vieille ville et remontèrent le cours de la Semoy. A leur gauche, le château déployait ses murs irréguliers sur le roc brodé de lichens et de mousses humides ; à droite, sur l'autre bord, s'arrondissait comme un amphithéâtre un coteau boisé dont les pieds trempaient dans la rivière. Les tiges blanches des bouleaux étagés sur la pente, relevaient au soleil entre les feuilles rousses des chênes. L'eau, tantôt profonde et unie, tantôt plissée par les cailloux du lit, renvoyait les rayons obliques dans les rideaux de verdure et les rendait aux rochers sur la paroi basse du rocher. Une brume à demi transparente, qui semblait reculer à leur approche, formait l'issue de la vallée.

Ils marchaient à petits pas le long de la berge, comme des gens qui n'ont point de but et ne cherchent qu'à tromper la longueur du temps. La conversation était languissante ; toutes leurs pensées se rapportaient à leur prochain voyage, et ce sujet fut bientôt épuisé.

Berthe s'essayait à faire des ricochets sur la rivière ; mais soit manque de force, soit maladresse, la pierre, après deux ou trois bonds, s'enfonçait, et l'enfant se dépitait. Elle avait pris l'habitude de tutoyer Roger et le traitait comme un camarade.

—Voyons, dit-elle, tu sers plus adroit. —Tu veux dire, plus heureux ; soit ; donne-moi une pierre bien ronde et bien plate.

—En voici une.

—Croyez-vous aux présages, mademoiselle Jeanne ?

—Fort peu, d'ordinaire ; mais il me semble qu'aujourd'hui, j'aimerais à connaître l'avenir.

—Et bien, si cette pierre, en ricochant, atteint l'autre rive, c'est que vous serviteres sans encombre au terme de votre voyage. Acceptez-vous la convention ?

—Je le veux bien, quoique ce soit un enfantillage.

Roger n'entendit pas la fin de la phrase ; il lança d'un bras ferme le caillou qui rebondit à cinq ou six reprises et s'alla perdre en tournoyant parmi les roseaux qui garnissaient le bord opposé. Berthe battit des mains et se jeta dans les bras de Roger.

—Vous le voyez, mademoiselle, dit-il en jetant un regard vers Jeanne, tous nos souhaits se réalisent.

Jeanne ne répondit rien ; mais elle rougit légèrement à ces mots, les premiers par lesquel Roger eût semblé faire allusion à leurs sentiments mutuels. Que pensait-il dans son âme ? Elle ne se le demandait pas. Peut-être ce départ qui allait la séparer pour toujours de Roger lui inspirait-il quelque regret ? Ma's c'était une fille vaillante qui acceptait bravement les obligations de la vie. Elle savait cette séparation nécessaire et ne s'opposait pas à l'entraver.

Cependant elle goûtait une douceur secrète dans la compagnie de ce jeune homme, si loyal et si bon, qui avait fait ses preuves de courage et, sans sonder un avenir que lui voulaient les hasards de la guerre, elle s'abandonnait avec confiance à ce charme innocent. Elle était contente que Roger, tout entier à ses ardeurs belliqueuses, conçût de lui parler en ami de même simplicité. Elle l'était estimé moins, s'il avait pu la mettre en balance avec son devoir. Leur liaison se rompoerait-elle ? Elle ne se le demandait pas. Peut-être ce départ qui allait la séparer pour toujours de Roger lui inspirait-il quelque regret ? Ma's c'était une fille vaillante qui acceptait bravement les obligations de la vie. Elle savait cette séparation nécessaire et ne s'opposait pas à l'entraver.

A continuer.

Librairie Française. —M. H. Billard vient de recevoir un stock considérable et remarque blanc et chaud. C'est certainement l'un des plus beaux envois qui lui aient été adressés. Nous y remarquons des Boîtes de fantaisie, d'un goût charmant, d'un modèle nouveau, de jolies papeteries, des agendas et des almanachs de toutes sortes, almanachs ordinaires et almanachs à effeuiller, almanachs poétiques almanachs humoristiques, almanachs de France et du Monde des Familles, almanachs scientifiques, etc., etc., ainsi que des romans signés des noms les plus distingués, et mille petits riens de goût varié qu'indiquera.

Nous engageons le public à examiner ce nouveau assortiment où l'on trouvera bien des objets à offrir comme cadeaux aux fêtes de fin d'année.

Aussi—Venant de Paris un grand choix de bonbons, chocolats Napolitain, à la crème, praliné, nougat, etc., etc.

Ajoutons que les prix de M. Billard sont très modiques.

Chemisierie Parisienne. —Quand on veut une véritable chemise parfaitement, c'est chez Gerbold, 127, rue de Chartres (Maison Tony) qu'il faut aller. Tout ce qui sort de ses vastes ateliers de confection est irréprochable. C'est qu'on y observe les lois de l'art et les minutieuses règles de coupeur. La chemise, quand vous la mettez, ne fait pas un pli, les manches ont la longueur voulue, les dimensions sont correctes ; le corps prend aisément que chacune des pièces qui forment cet ensemble harmonieux a été taillée dans l'habitude classique. Malgré cela, les prix de la maison, déjà très modérés viennent d'être réduits, comme on le verra par une annonce insérée aujourd'hui dans l'Abeille. Pour y satisfaire à la plus sérieuse attention de nos lecteurs qui ne sauraient faire d'étrennes plus utiles à leurs amis, qu'en leur offrant une chemise ou une demi-douzaine des chemises parisiennes de Gerbold.

Stevens de Tréfon. —Il est peu de magasins à la Nouvelle-Orléans aussi vastes, aussi bien achalandé que celui des nouveaux dont les noms se lisent au tête de ces lignes. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à visiter cet incomparable magasin, où tout est en si grande profusion, où il grande variété : vêtements confectionnés, pardessus, robes de chambre, robes de chambre, smoking jackets, cravates, écharpes, mouchoirs, épingletiers à cravate, gants, bretelles de soie, bretelles en laine, bas, sous-pieds, guêtres et nombre d'autres objets d'utilité. Les dames trouveront là d'excellentes emplettes à faire pour les étrennes ou pour elles destinées à leurs parents, maîtresses, jeunes gens et enfants.

Confiserie Lemonnier. —A l'approche de la Noël et du Premier de l'An, il se produit une révolution parmi les confiseurs, mais une révolution pacifique, sans émeute, sans barricades, sans ameutement même entre les révolutionnaires : il n'est, en effet, pas vrai, l'époque où la consommation des bonbons, des friandises, est la plus forte, d'un beaucoup fabriquer pour en beaucoup vendre. En même temps, les confiseries font toilette de circonstance ; leurs vitrines se parent des choses les plus séduisantes tant à l'œil qu'à la bouche. A l'intérieur, s'étalent des étagères sur les rayons desquelles s'étalent boîtes et corbeils de toutes formes, de toutes couleurs ; s'amoncellent bonbons fins, fruits cristallisés, pâtisseries de toutes sortes. La confiserie Lemonnier wendra cette année, au nombre des mieux achalandés, dû à ses bonbons, ses fruits cristallisés et fabriquant et se vendant à très bas prix. A ce sujet il se publie un avis plus loin.

Il y a de bien longues années que la maison Uter est favorablement connue à la Nlle-Orléans, qu'elle y jouit d'une juste renommée et de cette popularité de bon aloi qui se manifeste parmi les amateurs de belles choses et les beaux esprits ayant le goût raffiné. Cette année encore, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, l'exposition d'œuvres d'art et d'objets de fantaisie de cette maison est splendide. Il y a là des aquarelles de grands maîtres et signées par des artistes de renom, de très belles reproduction à l'eau des meilleures œuvres des maîtres actuels. Nous citerons, entre autres, un acte dans le désert du Sahara ; une attaque des spahis français par une troupe de bédouins, une course en traîneaux au milieu des neiges de Sibérie, démonstrant le mouvement et de vie.

Nous n'en finirions pas et nous voulions citer le quart seulement des peintures qui attirent les amateurs dans le vaste magasin de M. Uter. Et comme tout cela est admirablement et richement encadré ! La vitrine qui donne sur la rue renferme une multitude d'objets d'une rare beauté ; statuettes, vases amphores, potiches, malolines, glaces bisautées de Venise, miroirs de la chine, tout ce trouve est abondamment dans ce superbe magasin, et tout y est d'un goût irréprochable.

Maison H. Damiens.—Qui ne connaît, parmi nous, la Maison H. Damiens, la plus populaire, peut-être, de la Nouvelle Orléans, et à la veille des fêtes de Noël et du Jour de l'An, est, depuis de longues années, le rendez-vous favori des grands parents et des petits enfants!

M. H. Damiens vient d'ouvrir en grande exposition de jouets d'étrennes et d'étrennes de toute sorte, une réunitée du Conseil de Direction de cette compagnie, le Bureau des "Gérants" est abolli. Les affaires de la compagnie, à l'avenir, seront conduites par les officiers de chacun des divers départements.

A. T. HUTCHINSON, Président.
JAS. B. RICHARDSON, Secrétaire.
2dée—7f

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une réunion de Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré sur les profits des six dernier mois, payable, à partir du LUNDI, 9 janvier, aux actionnaires dont les noms seront inscrits dans les livres à cette date.

J. R. ROACH
Caissier.
31dée—

Banque Nationale Métoulle — Nlle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle du Conseil de Direction qui a eu lieu le 29 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL
Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 31 déc 1882.—Un dividende semi-annuel de Quatre pour cent a été déclaré sur les actions de cette Banque à partir de MARDI, 9 de courant.

W. LANDRY, Caissier.

Banque Nationale Germania—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1882 A une réunion de la direction qui a eu lieu ce jour, il a été voté un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable sur demande.

J. L. BERCHER,
Caissier.
31dée—7f

Bureau du New Orleans Gas Light Company.—Nouvelle Orléans, 28 décembre 1882 —La Banque nommée des actionnaires aux lieu et heure de la compagnie le MARDI, 9 janvier 1883, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élection de sept directeurs pour servir pendant l'année prochaine. Le livre de transfert sera fermé entre le 31 décembre 1882 et le 9 janvier 1883. Tous les transferts faits après le 9 janvier doivent être "ex-dividend".

V. VALLOIS, Secrétaire.
2d déc—

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque.—Nlle-Orléans, 31 décembre 1882. AVIS.—Ainsi que l'atteste la loi Nº 78, approuvée le 23 juin 1882, avis est donné à tous les détenteurs de actions de cette banque, en date du 1er janvier 1883 pour distribuer et se prononcer sur l'augmentation du capital de la dite banque, conformément à la proposition contenue dans le circulaire qui leur a été adressée le 12 du courant. Comme la loi déclare que la majorité en valeur des actionnaires dans la majorité en valeur des actions qui doivent y être représentés à la réunion, avant qu'aucune décision ne soit prise, ces derniers sont invités à s'y rendre au à 7 jeudi, 4 janvier, à 10 heures du jour, au vendredi, à midi, afin de voter sur l'augmentation projetée du capital.

JAS J. TARLETON,
Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz des Hauts-Fourneaux, Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1882 —A une assemblée générale du bureau de Direction de cette compagnie, tenue le 12 décembre 1882, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le LUNDI, 15 janvier 1883, a été décrété sur les bénéfices des six derniers mois.

V. VALLOIS,
Secrétaire.
21 déc—1m

Département des Prêts.—Banque Mutuelle d'Epargnes, 8 rue de Carondelet.—2 décembre 1882.—Les parts-gains qui n'auront pas reçu les intérêts arriérés qu'elles doivent, sont invitées à se présenter d'ici à deux jours, pour acquitter, faute de quoi les sommes déposées par elles seront vendues.

L. FISHEL,
Estimateur.
22dée—au 8 janv

Banque Nationale d'Etat.—Nlle-Orléans, 16 décembre 1882 —L'élection annuelle de quatre directeurs de cette banque qui devront rester pendant l'année suivante aux lieu et local de la banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 16 janvier 1883, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

T. R. ROACH, Caissier
17 déc—au 16 janv

Banque Nationale Métoulle.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année à venir, aura lieu à la maison de Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 9 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
13 déc—1m

Banque Nationale d'Etat
De la Nouvelle-Orléans.

Etat de situation semestriel
Au 30 décembre 1882.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,127,544 49
Dons des Etats-Unis	375,000 00
Autres valeurs et actions	302,246 18
Billets hypothécaires	82,912 99
Autres valeurs—comptant	1,018 10
Chèques sur banques de réserve	16,875 00
Prêts sur demande $ 576,252 32	
Echange 565,402 1	
Espèces 611,545 56	
Dépôts à vue et autres banques 290,407 07	$2,033,668 13
	$4,000,264 59

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Surplus	200,000 00
Circulation	297,800 00
Dividende non payé	12,608 95
Profits indivis	61,748 79
Dépôts de banques et de banquiers	331,928 79
Dépôts individuels : Sujets à préavis	
Dépôts individuels : Autres	$2,693,916 05
	$4,000,264 59

SAM. H. KENNEDY, Président.
PIERRE LANAUX, Vice-Président.
T. R. ROACH, Caissier.
31 déc—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD
(DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)
Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.
CAPITAL - - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER.....Président
H. GALLY.....Vice-Président
SCOTT McGREHEE.....Secrétaire

DIRECTEURS :

Emile U. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gildère,	C. F. Garrison,
R. W. Cheatwere,	H. Gally,
Gilbert H. Green,	E. H. Harvath
M. Schwabacher,	J. A. Duffée,
J. A. Lafaye,	E. H. Mengue,
John T. Moore, Jr.	F. A. Villeret
Adolph Meyer,	Geo. H. Dubb
E. L. Forstall,	F. G. Ernst,
Joseph David	Paul Fourcade
D. A. S. Vaught,	R. Beleon,
E. Lemonnier,	Henry Lehmann

Thos. J. Woodward

Cette Compagnie dont on en comment dans pollicen pour risques d'incendie, de risques et de mer aux taux courants les plus réduits.

L'attention toute spéciale des assureurs est respectueusement appelée sur la section de la charte qui établit que, à l'expiration de chaque année décrite, cinquante (50) pour cent des profits nets de la compagnie (après en avoir déduit cinq (5) pour cent du capital payé) seront distribués proportionnellement parmi les assureurs sur le montant des primes payées.

31 déc—1m et 6f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Rapport Annuel 1882.

Messieurs les Sociétaires,

Le Conseil d'Administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée, s'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de finir (29 novembre 1882.)

Rapport du Comité de Finances.

Le Comité constate que toutes les dettes de la Société sont éteintes ; à l'exception de 48 actions de 310 00 chacune qui depuis nombre d'années n'ont pas encore été réclamées.

—Rapport du Trésorier—

1881 nov 28—Balance en caisse	$ 3,178 53
Reçu depuis pour cotisations	12,493.00
Pour 120 admissions payantes	600 00
Pour loyers	527 00
Legs de feu Smidth	300 00
Produit du Bal	618 75
Divers	183 30
Total général des recettes	$18,500 58
Dépenses à déduire :	
Funérailles	$ 690 50
Boisson, chauffage, etc	178 10
Annonces, frais de bureau, etc.	197 42
492 bons de secours	2,904 00
Médicaments	2,101 12
Pourvoiries à l'asile	225 02
Gardien	2,317 00
Médecin	1,412 50
Collecteur	1,078 01
Secrétaire	240 00
Réparations Asile et cuisine	412 25
Billets hypothécaires	3,921 94
Taxes, assurances	391 42
Total général des dépenses	$16,451 75
Balance en caisse 1er	$ 2,097 63

Caisse de Bienfaisance.

1881 nov 28—Balance en caisse	$ 1,422 41
A déduire : dépenses	646 75
Balance en caisse jour	$ 781 66

Rapport du Comité d'Admission.

L 27 novembre 1881, la Société se composait de ..... 306 membres
Admis depuis cette époque 190
Total ..... 496 m
Par lequels il faut déduire :
Démissionnaires 2
Décédés 18
Exclus 2
Reçus ..... 37—21
Effectif actuel 475
Chiffre ainsi qu'suit :
Fondateurs à l'asile 7
Bienfaiteurs de la 14
Vieux de la 2
Veuves de sociétaires 90
Membres 111
Membres actifs 1120
Total ..... 1306 m.

Plus, 7 orphelins de père et mère.
L'année dernière nous prédécesseurs nous ont laissé une augmentation de 110 membres sur l'effectif du commencement de cette année nous sommes à 1306 membres.

Rapport du Comité de Secours.

Les Veuves, les Orphelins et les Sociétaires dans la bonne ... ont appelé particulièrement l'attention de ce Comité. A cette occasion il a été décidé que le comité de direction en ... ... veuves ... ...